

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1906)  
**Heft:** 23  
  
**Nachruf:** Ritter, W.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Avec la nouvelle disposition adoptée pour son escalier d'honneur, André franchissait en droite ligne, et pour ainsi dire en tunnel, les deux étages inférieurs de l'avant-corps et il a voulu, après le passage dans un avant-vestibule plutôt restreint, accentuer, pour ainsi dire à chaque degré, l'impression de grandeur produite par son architecture. A cet effet, et c'est bien à l'art grec qu'il semble avoir emprunté cette idée, il a remplacé les murailles parallèles par des murs légèrement écartés au fur et à mesure que l'on monte, augmentant ainsi sa largeur d'embranchement dans des proportions à peine sensibles à l'œil. La voûte en berceau rampant, qui surmonte ce passage, suit également la même loi et passe insensiblement du plein-cintre du bas à l'arc semi-elliptique dans le haut. On passe ainsi, par une progression très douce et cependant sensible,



Fig. 18. — Motif central de l'Atrium.  
lors de l'Exposition fédérale des Beaux-Arts de 1904.

de l'impression froide et quelque peu resserrée de l'entrée à l'épanouissement de lumière et de richesse architecturale de l'atrium, et cet effet est saisissant (fig. 17).

Afin de faciliter l'éclairage du couloir d'entrée et de ménager des jeux de lumière intéressants, le passage du premier couloir transversal du rez-de-chaussée a été traité en passerelle, de même que la galerie du fond de l'atrium au 1<sup>er</sup> étage, cette dernière, portée sur double portique à arcades inégales du plus bel effet, laissant voir en perspective les fines découpures des balustrades ouvragées de l'escalier du fond. L'arcade centrale en anse de panier de ce portique (fig. 18), formant motif principal, est destinée à

servir d'encadrement à une statue, hélas encore absente, dont le socle, traité en fontaine, émerge d'une pièce d'eau encastrée en face de l'entrée dans les rampes latérales.

Tout cet ensemble, avec ses différents plans décoratifs si habilement mis en perspective, est d'une parfaite harmonie de lignes. La lumière y joue abondamment et contribue puissamment à lui donner un aspect de grandeur et de majesté incomparable.

L'architecture en elle-même est très intéressante (pl. 13), mais son rôle s'atténue sous le charme et l'unité d'impression de l'ensemble, le langage des masses l'emporte sur le fini du détail.

Les faces latérales de l'atrium (fig. 12 *ter*) sont traitées très sobrement pour former contraste avec la souplesse des portiques adjacents. Ce sont de simples nus de murailles sur lesquels se détachent deux portes en plein-cintre décorées de pilastres et d'entablements à frontons en regard l'une de l'autre, servant d'entrée au musée des Beaux-Arts et à la Bibliothèque (fig. 19). Suivant le désir exprimé par André, ces portes ont été pourvues de grilles ouvragées doublées de glaces sans teint, laissant voir les perspectives mystérieuses des locaux adjacents.

Toute la partie supérieure de l'atrium, à partir du 1<sup>er</sup> étage, est traitée en galerie de cloître, ajourée en arcades plein-cintre portées sur colonnettes géminées de marbre rose d'Echaillon, avec chapiteaux de bronze et écoinçons richement sculptés. Un plafond de verre, encadré d'une grande gorge unie, termine cet ensemble décoratif dans le haut.

L'effet produit par la frise ajourée des arcades du haut, avec ses colonnettes un peu menues d'échelle, manque peut-être de la fermeté voulue pour la masse restant à supporter, et le contraste entre le marbre rose et la pierre blanche du bas accentue peut-être aussi cette impression en coupant trop la liaison entre le haut et le bas. Il est possible, du reste, que la décoration peinte, qui se fera tôt ou tard dans la gorge, atténue sensiblement ce léger défaut d'harmonie, surtout si cette décoration est traitée dans la gamme douce et lumineuse qui convient à ce genre d'architecture.

(A suivre).

CH. MELLEY, architecte.

(NB. — La fig. 19, les planches 11, 12 *ter* et 13, mentionnées ci-dessus, qui n'ont pu être incorporées dans le présent numéro, se trouveront dans celui du 25 décembre).

## Divers.

### NÉCROLOGIE

† Prof. - Dr W. Ritter.

Le 22 octobre dernier, de nombreux collègues et amis ont accompagné le convoi funèbre du Professeur W. Ritter, qui fut l'un des professeurs les plus distingués de l'Ecole polytechnique fédérale, en même temps qu'un savant d'une autorité reconnue dans les questions de statique des constructions.

La maladie à laquelle il succomba date déjà de cinq ans, et son activité, interrompue en 1902, ne fut plus guère reprise depuis cette époque.

Né le 14 avril 1847 à Liestal, W. Ritter y fit ses premières classes, puis il se rendit à Bâle pour se préparer aux études supérieures. Il suivit les cours de l'Ecole polytechnique fédérale et obtint son diplôme en 1868. Après avoir passé un an en Hongrie dans la construction des chemins de fer, il rentra au Polytechnicum en qualité d'assistant de son maître, le Prof. Cullmann, et se fit recevoir comme privat-docent en 1870.

Son départ pour l'Ecole polytechnique de Riga, en 1873, fut déjà considéré comme une perte sensible pour l'Ecole fédérale, car il était l'intermédiaire entre le savant Cullmann et les étudiants désireux de suivre celui-ci dans ses conceptions hardies. Ritter était déjà l'homme affable et toujours prêt à mettre son propre travail à la disposition de tous ceux qui le sollicitaient.

Bien que très apprécié à Riga, il n'y resta pas et rentra en 1881 à Zurich pour y prendre la succession de Cullmann.

Il la prit tant comme professeur que comme auteur. Son enseignement, clair et d'une conception absolument nouvelle, contribua bientôt pour une large part au renom de notre Ecole fédérale.

Ces premières années de professorat furent les meilleures de Ritter. En possession de ses admirables facultés, entouré d'amis, jouissant d'une autorité grandissante, il commença l'édition de ses « *Anwendungen der graphischen Statik* ». En 1888 parut « *La poutre simple* », en 1890 « *La poutre à treillis* », en 1900 « *La poutre continue* », et il travaillait à « *L'arc élastique* » quand la maladie le paralysa sans lui laisser le temps de mettre ses notes en ordre. Le volume vient de paraître, mais le maître n'y était plus, et l'ouvrage n'est que l'expression incomplète de ce que Ritter avait rêvé d'en faire.

Ritter s'intéressait à tous les problèmes qui se présentaient à lui. Il établit en particulier, pour les ouvrages en béton armé, une méthode de calcul qui porte son nom.

Les expériences de ces dernières années ont mis en lumière les points critiquables, et qu'il avait du reste prévus, de cette méthode. Mais tant est grande l'autorité qui s'attache à son nom, que la méthode Ritter est encore la plus fréquemment appliquée en Suisse.

L'activité de Ritter s'affirma par un nombre considérable d'expertises, d'année en année plus nombreuses jusqu'au déclin de ses forces. La largeur de vue et l'impartialité absolue qu'il apportait à l'examen de toutes les questions donnaient à ses jugements une autorité incontestable.

Directeur du Polytechnicum de 1887 à 1891, il eut l'occasion de faire valoir les hautes qualités de son caractère droit, ferme et équitable. Il s'acquiesça l'amitié et le respect de tous. Profondément attaché à l'Ecole polytechnique fédérale, il refusa en 1889 un appel flatteur à Munich et reçut à cette occasion la bourgeoisie d'honneur de Zurich. L'Université de cette ville lui conféra le titre de Docteur honoris causa.

\* \* \*

L'œuvre de Ritter est à la fois la suite logique et la contrepartie de celle de Cullmann. Celui-ci, initiateur de la statique graphique, voulut l'embrasser dans son ensemble et donna des théories si vastes et si touffues qu'elles sont difficilement accessibles à un grand nombre de techniciens. La diffusion du style et l'appel constant qu'il fait à la géométrie de position, science élégante à laquelle l'enseignement polytechnique ne semble pas avoir fait la place qu'elle mérite, rendent cette œuvre générale obscure et d'une application malaisée.

Il fallait, pour que la statique graphique put entrer dans la pratique courante, clarifier et compléter les théories générales de Cullmann. Ce fut là l'œuvre de Ritter. Abandonnant les méthodes trop vastes, pourtant si séduisantes pour un esprit tel que le sien, mais ne facilitant souvent que peu la tâche de l'ingénieur, Ritter examina pour soi chaque cas particulier, cherchant à en simplifier la solution jusqu'à l'extrême limite. En dehors des questions courantes, il résolut ainsi, d'une ma-

nière élégante, la plupart des problèmes les plus compliqués de la statique des constructions. Citons en particulier la poutre continue et l'arc continu sur appuis élastiques, dont le calcul par la méthode analytique est si complexe et laborieux qu'il est rendu pratiquement irréalisable.

Ritter connaissait l'écueil qui s'attache aux méthodes graphiques. Aussi avait-il soin de vérifier par l'analyse les résultats de ses tracés, chaque fois que l'importance de l'épure le demandait.

Le nom de Ritter a franchi depuis longtemps nos frontières, et ses méthodes, généralement appliquées en Suisse, s'imposent de plus en plus à l'étranger et particulièrement en France.

Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de nous étendre davantage sur l'œuvre de cet homme qui fut remarquable non seulement par ses travaux, mais encore par la grande loyauté de son caractère. La personnalité de Ritter est trop connue pour qu'en écrivant ces lignes nous ayons la prétention d'en fixer le souvenir. Notre seul but est de lui rendre un dernier hommage au nom de ses élèves et de ses amis.

A. P. et H. L.

## SOCIÉTÉS

### Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

*Course d'automne au chemin de fer Monthey-Champéry.*

Samedi 24 novembre 1906, à 8 h. 25 du matin, une quinzaine de membres de notre Association, répondant à l'appel du Comité, se trouvaient réunis à la gare de Lausanne pour prendre part à la course d'automne, dont l'objectif principal était la visite des travaux du chemin de fer électrique à voie étroite de Monthey à Champéry (Val d'Iliez), actuellement en construction. En cours de route nous fûmes rejoints par trois de nos camarades, qui furent, cela va de soi, les bienvenus!

Le temps, un peu brumeux au départ, s'était graduellement éclairci, et c'est sous un soleil radieux, brillant dans un ciel sans nuages, que nous descendons du train à la station de St-Triphon, pour de là nous acheminer pédestrement dans la direction de Monthey, de l'autre côté de la plaine.

Au pont de Collombey, sur le Rhône, courte halte, pour permettre à nos collègues, MM. Matthey et Develey, du Département des Travaux publics du canton de Vaud, de nous fournir quelques renseignements circonstanciés sur le nouveau pont métallique à trois travées et fondations pneumatiques construit récemment en remplacement du pont suspendu, datant de 1844, dont on aperçoit tout à côté la débile silhouette, et pour expliquer les travaux de dragage du Rhône et d'exhaussement des digues du fleuve sur la rive vaudoise.

On se remet en route, et, peu après avoir traversé le village de Collombey, nous rencontrons nos camarades MM. de Vallière, auteur du projet et directeur des travaux du Monthey-Champéry, et W. Martin, de la Société anonyme d'entreprises et de constructions, à Neuchâtel. M. Goin, de la dite Société, les accompagne.

Dans un bref exposé, M. de Vallière nous esquisse les généralités de la voie ferrée en construction, et nous invite à le suivre sur les travaux. Ceux-ci, soit dit en passant, se réduisent pour le moment à l'infrastructure de la ligne. Il est exactement 11 heures quand la colonne s'ébranle pour parcourir le tracé sous la conduite de nos deux collègues précédemment nommés.

La nouvelle ligne, à voie étroite (écartement de 1 m.), se détache du chemin de fer électrique régional Aigle-Ollon-Monthey à mi-distance à peu près entre cette dernière localité et le village de Collombey. Elle s'élève hardiment, dès après sa bifurcation, sur le flanc du coteau abrupt qui surplombe le bourg de Monthey, sur la rive gauche de la Viège, au moyen de la rampe maximum de 130 ‰ admise pour les sections à crémaille (du système Strub). Elle prend en écharpe les exploitations de granit de Monthey; passe à proximité des célèbres blocs